



+33 4 81 68 56 00

PÊCHE EN LIBERTÉ

Séjour pêche nature et découverte en liberté dans l'une des régions les plus poissonneuse et sauvage de Finlande, située entre Laponie et Carélie, territoires lacustres par excellence. Évoluez à votre rythme dans le parc naturel de Hossa au coeur d'un réseau de 130 lacs aux profils variés. Leurs eaux pures sont riches en ombres communs, truites, ombles, lavarets et grands carnassiers tels les brochets ou les perches. Vous disposerez du permis de pêche et d'une barque vous permettant de pêcher à votre guise tout en bénéficiant de l'ensemble des autres activités proposées dans cette zone de pêche reconnue (visite de ferme aux rennes, safari aux ours, randonnée, quad...). Hébergés à l'auberge, vous aurez un accès direct sur le lac Hossanjoki, le sauna à votre disposition dans l'auberge apportera la détente nécessaire à vos fins de journées de pêche.

 Région	Hossa
 Activité	été
	Séjours en autonomie
 Durée	8 jours
 Code	INDPE01
 Prix	A partir de 700 €
 Niveau	1/5
 Confort	4/5

PROGRAMME

📍 Jour 1 Accueil à Kuusamo



Un membre de notre équipe viendra vous accueillir à l'aéroport de Kuusamo muni d'une pancarte "Norwide". Transfert en minibus vers le village de Hossa (environ 1 heure de route). Vous prenez possession de votre hébergement à l'auberge ou de votre chalet (selon votre réservation). Pour cette première soirée, notre équipe vous retrouve à table pour le dîner. L'ordre des activités et la présentation de la semaine vous est indiqué.

Hébergement : Auberge

📍 Jour 2 Pêche en liberté dans le parc de Hossa



A la cuillère ou à la mouche, utilisez différentes techniques pour attraper les grands carnassiers tels le brochet, le sandre ou la perche, présents en nombre dans les eaux fertiles de ce territoire sauvage et préservé. Depuis le lac Hossanjärvi, partez explorer les herbiers, tombants et grands fonds des lacs et rivières du parc à l'aide de votre barque.

Hébergement : Auberge

📍 Jour 3 Pêche en liberté dans le parc de Hossa



La gestion raisonnée des populations de poissons appliquée dans le parc assure une forte densité des espèces et laisse entrevoir de belles luttés. Pêcher un brochet de 5kg est une chose commune dans le parc.

Hébergement : Auberge

📍 Jour 4 Pêche en liberté dans le parc de Hossa



En barque ou à pied, parcourez le parc à la recherche des zones de pêche au milieu des grandes étendues lapones peuplées d'ours bruns et d'élans. Pêche à l'ombre pour les moucheurs et surtout au brochet rythmeront la descente en journée. La pénombre des courtes nuits s'accompagne du silence propice à la traque des truites.

Hébergement : Auberge

📍 Jour 5 **Pêche en liberté dans le parc de Hossa**



Vous pourrez retrouver vos prises au menu du soir au coin du feu dans une ambiance authentique et conviviale. Une petite ballade en forêt vous fournira les baies en quantité plus que nécessaire pour votre dessert.

Hébergement : Auberge

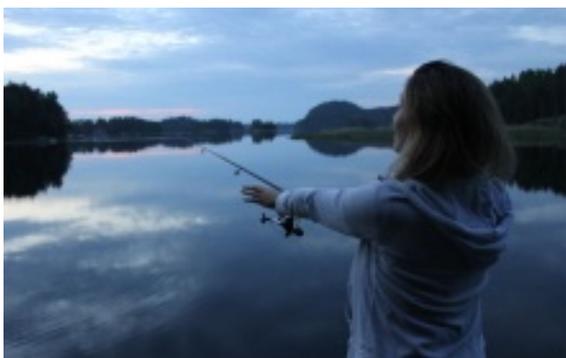
📍 Jour 6 **Pêche en liberté dans le parc de Hossa**



Pourquoi ne pas essayer les nombreuses activités que propose notre base? Un petit tour en VTT ou en canoë avant une petite session de pêche nocturne par exemple!

Hébergement : Auberge

📍 Jour 7 **Pêche en liberté dans le parc de Hossa**



Aujourd'hui, pourquoi ne pas quitter un peu la barque et faire une petite randonnée dans le magnifique parc de Hossa? Certains sentiers mènent à de petits lacs isolés, véritable havre de paix au milieu de la forêt et paradis des pêcheurs!

Hébergement : Auberge

📍 Jour 8 **Vol retour**



Transfert vers l'aéroport de Kuusamo. La fin d'un beau séjour riche en émotions et souvenirs.

Hébergement : Auberge

PÉRIODE & BUDGET

Quand voyager ?

La meilleure période pour voyager est la suivante :

janv.

févr.

mars

avr.

mai

juin

juil.

août

sept.

oct.

nov.

déc.

Prix

demandez un devis pour recevoir une offre sur mesure

Ce budget est indiqué par personne, selon disponibilité. Votre agent local vous fera parvenir un devis personnalisé avec le prix exact. En effet, ce dernier peut varier en fonction de plusieurs éléments (disponibilité, niveaux de prestations, période, nb de participants, délai de réservation et bien d'autres encore).

Le prix comprend

- Les transferts sur place
- 6 nuits à l'auberge en chambre double
- Pension complète (repas du soir J1 au petit déjeuner du J7)
- Les permis de pêche
- La mise à disposition d'une barque

Le prix ne comprend pas

- Le vol A/R pour vous rendre à Kuusamo
- Tout autre accueil et transfert A/R autre que l'aéroport de Kuusamo
- Réduction enfants 8 à 15 ans : de 5% à 10% [*]
- Le matériel de pêche
- Les activités optionnelles proposées sur place (ferme aux rennes, safari aux ours...).
- L'accompagnement et les conseils techniques d'un guide pêche spécialiste de la zone
- Location d'un moteur pour la barque (sous réserve de disponibilité)
- Votre assurance annulation/rapatriement : nous ne proposons pas d'assurance contre l'annulation et/ou le rapatriement. Nous vous conseillons fortement de souscrire à ce type d'assurance et d'apporter vos documents avec vous lors du voyage.

Remarques

EN OPTION

Supplément chambre simple à l'auberge : 190 euros/personne

A PAYER SUR PLACE

- Les boissons
- Les dépenses personnelles

Vols internationaux

Avant de réserver vos vols aller/retour, contactez nos conseillères afin qu'elle puissent valider votre plan de vol, avant tout achat. Si toutefois votre plan de vol ne correspond pas au notre, nous nous gardons le droit de vous demander d'attendre le prochain transfert ou d'appliquer un supplément.

Conditions de paiement et d'annulation

Inscription

L'inscription à l'une de nos activités ou voyage implique l'acceptation des conditions générales de vente. Chaque client doit remplir un bulletin d'inscription. L'inscription n'est acceptée qu'avec le versement d'un acompte représentant 35% du montant total du voyage et dans la mesure des places disponibles. Si l'inscription se fait à moins de 35 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Vous pouvez effectuer votre paiement par virement bancaire (SWIFT/IBAN) ou par carte bleue directement sur le site (à paraître prochainement). Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail dans les plus brefs délais.

Facturation

Une fois votre réservation enregistrée, nous vous envoyons par mail votre facture. Le solde doit nous parvenir au moins 35 jours

avant votre date d'arrivée. Si le solde du voyage ne nous est pas parvenu dans ces délais, Norwide Finland Oy se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

Annulation

Conditions et frais d'annulation :

Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Si votre annulation a lieu :

- Jusqu'à 31 jours avant la date de départ: 30% du montant total du dossier (hors assurance).
- De 30 à 21 jours avant la date du départ : 40% du montant total du dossier (hors assurance)
- De 20 à 14 jours avant la date du départ : 50% du montant total du dossier (hors assurance)
- De 13 à 7 jours avant la date du départ : 75% du montant total du dossier (hors assurance)
- A moins de 7 jours avant la date du départ : 100% du montant total du dossier (hors assurance)

Cas particuliers:

Quelle que soit la date d'annulation ou de modification de contrat, les frais suivants s'ajoutent au barème ci-dessus :

- Frais fixes aériens : si votre billet d'avion doit être émis longtemps à l'avance, souvent pour vous éviter des suppléments importants, 100% des frais non remboursables en cas d'annulation ou de modification de votre plan de vol vous seront facturés. Dans ce cas le barème ci-dessus ne s'applique que sur le prix du voyage sans le vol.
- Frais fixes terrestres : les frais engagés tôt pour des réservations fermes vous seront facturés en cas d'annulation.
- Frais d'assurance : que vous ayez souscrit une assurance multirisques ou une assurance annulation, le montant de l'assurance est dû et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Ces conditions spécifiques vous seront signifiées sur votre confirmation d'inscription. Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Norwide Finland Oy et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception.

C'est la date de réception de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

Si Norwide Finland Oy se trouve dans l'obligation d'annuler un départ en groupe, en raison du nombre insuffisant de participants, la décision sera prise et les clients informés au plus tard 21 jours avant le départ. Norwide Finland Oy peut également annuler un départ suite à des événements exceptionnels, relevant notamment des cas de force majeure (éruption volcanique, événements sociaux, grèves, intempéries) pouvant porter atteinte à la sécurité des participants. Dans ces cas, les participants seront remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées sans toutefois pouvoir prétendre à aucune indemnité.

Modification du contrat

En cas de modification d'un voyage par le client entraînant des frais pour Norwide Finland OY , ces frais seront à la charge du client. Dans tous les cas, toute modification fera l'objet d'un écrit. Norwide Finland Oy pourrait modifier des éléments au contrat de voyage, si des événements extérieurs à notre volonté s'imposaient. Nos clients en seraient informés par écrit dans les plus brefs délais.

Prix et révision des prix

Pour les voyages en groupe, les prix figurant sur le site internet ont été calculés et sont valables pour le nombre indiqué de participants pour chaque voyage. Les tarifs sont confirmés lors de l'inscription. Si le nombre de participants est inférieur, un supplément petit groupe peut être appliqué. Pour tous les séjours, Pour tous les séjours ou programmes, nous mentionnons le prix par personne, valable à partir d'un certain nombre de participants, et nous détaillons les prestations incluses et non incluses de ce prix. Toute modification des taux de change, des prix des différents éléments composant un voyage et en particulier le prix des carburants peut entraîner un réajustement du prix.

Cession du contrat

En cas de cession du contrat par le client à un cessionnaire, les conditions de modification et d'annulation s'appliquent.

Assurance

Nous vous invitons à souscrire une assurance avant votre départ garantissant les activités pratiquées avec Norwide Finland Oy. Le détail des assurances proposées est disponible sur cette page: <http://norwide.com/fr/assurance>

Dans le cas où vous ne souscrivez pas d'assurance avec nous, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer par mail les informations de votre contrat d'assurance (nom de la compagnie, nom du contrat, n° de police d'assurance, n° de téléphone) et d'emporter ces informations avec vous lors de votre séjour.

Encadrement

Pas d'encadrement. Ce séjour est non-accompagné.

Alimentation

La Finlande n'est pas réputée pour sa gastronomie, même si quelques spécialités sont vraiment délicieuses! Du fait des conditions climatiques et de l'isolement du parc de Hossa, les produits frais sont rares. Pendant votre séjour, vous aurez l'occasion de déguster quelques spécialités finlandaises : saumon mariné, saumon grillé au feu de bois, viande de rennes. A l'auberge les repas sont pris sous forme de buffet avec un petit déjeuner copieux. Si vous choisissez des activités, les pique-niques vous sont distribués le matin au départ. L'auberge d'Hossa comporte un bar-restaurant servant apéritifs, goûters et sandwiches pour combler vos petits creux ainsi que vos grandes soifs!

Hébergement

À Hossa l'hébergement se fait en auberge, située au bord du lac. L'auberge dispose de chambres simples, doubles ou triples avec meubles de rangement et salle de bain privative. 2 grands saunas (homme et femme) sont disponibles. Les draps et les couvertures sont fournis ainsi que les serviettes de bain.

Deux types de chalets sont disponibles également si vous le souhaitez :

- Le chalet "Classique", avec une pièce unique comportant salon/kitchenette, lits simples ou superposés, salle de bain séparée et sauna privatif (en option: prix, nous consulter)
- Le chalet "Supérieur", comportant un salon avec canapé, kitchenette, chambre séparée, salle de bain séparée et sauna privatif (en option: prix, nous consulter) Les draps et les couvertures sont fournis ainsi que les serviettes de bain. L'auberge dispose également si vous le souhaitez de chambres simples, doubles ou triples avec meubles de rangement et salle de bain commune. 2 grands saunas (homme et femme) sont disponibles. Les draps et les couvertures sont fournis ainsi que les serviettes de bain.

Déplacement et portage

Minibus, 4x4, boat and on foot

Équipement indispensable

- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité
- 1 gourde (1 litre minimum)
- 1 lampe frontale (facultatif notamment pendant la période du jour permanent)
- 1 couteau de poche (à mettre dans le bagage allant en soute)
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent
- Nécessaire de toilette : prenez des produits biodégradables de préférence (il existe du savon liquide biodégradable de marque CAO).
- 1 serviette de toilette : il en existe qui sèchent rapidement : marque Packtowl (existent en 4 tailles).
- Boules Quiès (facultatif)
- Papier toilette
- Crème solaire + stick à lèvres.

Pharmacie personnelle:

- Vos médicaments habituels
- Vitamine C ou polyvitamine
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Bande adhésive élastique (type Elastoplast, en 6 cm de large)
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Double peau (SOS Ampoules de marque Spenco, disponible en magasins de sport, en pharmacie, parapharmacie...)
- Répulsif anti-moustiques (on en trouve sur place spécialement adapté aux moustiques lapons...).

Couchage: 1 drap de sac.

Equipement utile

Les vêtements des pieds à la tête :

- 1 chapeau de soleil ou casquette
- 1 foulard
- 1 bonnet et bandeau
- T-shirts (1 pour 2 ou 3 jours de marche). Eviter le coton, très long à sécher ; préférer t-shirts manches courtes (matière respirante) en Capilène (Patagonia), Light Effect (Odlo) etc...
- 1 sous-pull ou chemise manches longues
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 gros pull de laine (à enfiler sous la polaire le soir surtout pour les voyages sous tente)
- 1 short ou bermuda
- 1 pantalon de trekking
- 1 pantalon confortable pour le soir
- 1 veste imperméable et respirant style Gore-tex
- 1 cape de pluie (utilisation délicate et peu conseillée par grand vent)
- 1 maillot de bain (notamment pour le sauna...)
- Des sous-vêtements
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche). Eviter les chaussettes type "tennis" (coton), très longues à sécher et risque élevé d'ampoules ; préférer celles à base de Coolmax ou de laine.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméable (semelle type Vibram). Pensez à « casser » les chaussures neuves et refaire celles qui sont restées au placard, sinon gare aux ampoules !
- 1 paire de chaussures détente pour le soir et/ou une paire de sandales. La liste des vêtements doit être adaptée en fonction de la saison choisie.

Bagages

Vous devez conditionner l'ensemble de vos affaires en 2 sacs : 1 sac à dos et 1 grand sac de voyage souple.

1 - Le sac à dos : Sac à dos de randonnée d'une capacité de 35 litres environ, il vous sera utile pour le transport de vos affaires personnelles durant la journée. Il vous servira aussi en tant que bagage à main lors de vos déplacements pour toutes vos affaires fragiles (appareil photo...), de valeur (lorsque votre hébergement ne dispose pas de coffre-fort) et pour vos éventuels médicaments.

2 - Le grand sac de voyage souple : Il doit contenir le reste de vos affaires.

Passeport

Pour les ressortissants français, carte d'identité ou passeport en cours de validité (la Finlande fait partie de la CEE).

Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade. Si vous voyagez avec vos enfants sachez que, dorénavant, les mineurs, quel que soit leur âge, doivent eux aussi avoir une carte d'identité individuelle ou un passeport individuel.

ATTENTION, à partir du 15 janvier 2017, un enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)

- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité ou passeport

- Formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale. Pour tout complément d'informations: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

Visa

Pas de visa obligatoire pour les ressortissants européens. Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade.

Carte d'identité

Carte d'identité valide (ou passeport) pour les ressortissants français.

Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade.

Si vous voyagez avec vos enfants sachez que, dorénavant, les mineurs, quel que soit leur âge, doivent eux aussi avoir une carte d'identité individuelle ou un passeport individuel. Un mineur voyageant seul, avec donc une carte d'identité ou un passeport individuel, n'a plus besoin d'autorisation de sortie du territoire.

Si l'enfant, voyageant avec une carte d'identité, est accompagné d'un parent portant un autre nom que le sien, il devra être muni d'un document (livret de famille) prouvant la filiation. A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> - Vous pouvez vous munir du document suivant lors de votre voyage : <http://media.interieur.gouv.fr/interieur/cni-15ans/document-a-telecharger-finlande.pdf>

Vaccins obligatoires

Aucune vaccination exigée.

Climat

Entre début juin et début août, le thermomètre dépasse les 20 °C dans la journée (parfois même les 30 °C, et jusqu'à 37° C à Joensuu en juillet 2010 !). L'été est donc relativement chaud mais aussi très lumineux car la Finlande bénéficie de longues journées ensoleillées.

Dans l'extrême Nord, le soleil ne se couche pas de mi-mai à fin juillet.

Dans le centre et le sud, en été le soleil brille 18 à 20h sur 24. En été, la température de l'eau des lacs et de la mer se situe entre 18 et 24°C, les eaux sont peu profondes et se réchauffent rapidement avec les longues journées ensoleillées et la bonne température de la Finlande en été.

Le soleil de minuit est visible en été en Laponie dans les régions situées au-dessus de Cercle Polaire.

Géographie

Située entre le 60e et le 70e degré de la latitude nord, la Finlande est le plus septentrional des pays nordiques.

Elle est 7e pays en Europe par sa superficie.

Les eaux occupent 10% du territoire avec 187 888 lacs.

Le pays dénombre 180 000 îles et 69% du territoire est couvert de forêt.